



PAROISSE DE BOVERNIER

# Rénovation des bâtiments paroissiaux





# Dossier de présentation

## Rénovation des bâtiments paroissiaux

- 04 **Messages des autorités**
- 07 **Le Projet**
- 09 **Étape n°1 - Bâtiment principal & production de chaleur**
- 10 **Étape n°2 - Cure & Annexe paroissiale**
- 11 **Étape n°3 - Aménagements extérieurs**
- 12 **Informations complémentaires**



# L'église au milieu du village



*Marcel Gay, président de commune*

Fallait-il rénover notre église ? Vaste question. La diminution du nombre de pratiquants, le manque de vocations et les coûts importants des travaux auraient pu constituer un frein à cette réflexion. Mais les autorités paroissiales et communales ont estimé qu'il était de leur devoir d'entreprendre ces travaux. Elles ont bien compris l'importance d'une église, de notre église de Bovernier, non seulement comme symbole religieux mais surtout comme lieu de rassemblement, pour les bons comme les mauvais moments à partager. Un chiffre intéressant aussi, donné par l'Office fédéral de la statistique, « environ 13% des catholiques en Suisse participent à un service religieux au moins une fois par semaine ». Cela signifie qu'ils sont très nombreux à ne pas aller régulièrement à la messe mais à avoir une pensée positive pour cette religion.

Si la conduite du dossier est de la responsabilité de la Paroisse et d'un comité de bénévoles que je profite de remercier, le Conseil communal soutient, avec l'approbation de l'Assemblée primaire, cette démarche, sur le plan financier et administratif.

Il faut parfois remettre l'église au milieu du village, mettre les priorités au bon endroit. Si notre église n'est plus au milieu de la commune, elle reste un édifice que l'on doit respecter et protéger. Une priorité donc, en quelque sorte.

Avec mes collègues du Conseil communal, nous souhaitons un élan de solidarité pour permettre le financement de ce projet ô combien important pour la collectivité bovernienne. Merci à tous !



# L'église au milieu du village

+Jean-Marie Lovey CRB, Évêque de Sion

L'histoire nous apprend que le village de Bovermier avait organisé sa vie autour d'une chapelle bâtie il y a 575 ans ! Puis, quand la paroisse est devenue indépendante de Sembrancher, à cette chapelle a succédé une église consacrée par les soins d'Hildebrand Roten, évêque de Sion et dédiée à St Théodule. C'était en 1755. Elle en a donc déjà vu passer, des paroissiens fidèles ou occasionnels. Elle en a compté des nuits et des jours, des saisons et des années, mais elle est toujours là, selon le désir de cette population qui a voulu l'église comme un signe religieux dans l'espace public. À l'heure où, dans notre Occident devenu « mal-chrétien » certaines opinions voudraient effacer ce genre de signe, les Bovermions prennent un autre chemin. Ils souhaitent restaurer leur église. Sans extrémisme ni prosélytisme, mais par simple fidélité à l'histoire, à leurs racines, à leurs ancêtres, ils renforcent ainsi sa signification « d'église au milieu du village ». L'édifice est un signe éloquent. Il s'adresse aux yeux qui s'élèvent jusqu'au sommet du clocher ; aux oreilles qui se

réjouissent au son festif du carillon comme aux heures quotidiennes. Il parle encore au cœur et à l'âme qui viennent se nourrir, se réchauffer en ses murs. Mais l'église de pierres fait aussi signe à la Communauté villageoise appelée elle-même à devenir une Église de pierres vivantes. Indépendamment de la présence ou non, à demeure, d'un curé, l'église invite au rassemblement, à la communion aux retrouvailles. D'autant plus que dans l'esprit de cette restauration est compris l'aménagement de la cure en salle de rencontre. Pour un village ancré dans une forte vie associative, je ne peux que me réjouir de cette restauration. Elle témoigne que ceux qui en portent le projet ont une largesse de vue capable de prendre en compte la dimension spirituelle de tout être humain ; ici s'enracine la motivation du soin à apporter à ce lieu, religieux entre tous, l'église du village. St Théodule s'y sent bien. Par lui sont conviés à faire corps, autour du Christ, les paroissiens de Bovermier et les diocésains de Sion dont il est le saint patron.



# Pourquoi et pour qui restaurer l'église ?



Isabelle Bourgeois  
Frédéric Gay

présidente du conseil de communauté  
président du conseil de gestion

Le problème prioritaire est le chauffage électrique au sol qui ne fonctionne plus. Par ailleurs, nous souhaiterions entreprendre d'autres travaux pour maintenir ce lieu accueillant et chaleureux, en tenant compte des réalités économiques, écologiques et spirituelles.

**L'église : un lieu de ressourcement, de recueillement, de paix, de partage, de rencontres...**

Comme en témoignent les lumignons allumés tous les jours, des personnes viennent régulièrement se confier et prier pour eux et/ou leurs proches dans le silence de notre église.

Nous vivons dans une société dans laquelle le stress est souvent présent. De ce fait, nous avons besoin parfois de trouver un lieu pour accueillir nos peines et nos joies, de chercher le silence intérieur, de nous réconcilier avec nous-mêmes ou avec les autres, d'exprimer notre gratitude...

On peut vivre sa foi en solitaire, mais il est aussi très précieux de la vivre et de la partager en communauté dans des moments tels que des messes dominicales, baptêmes, mariages, sépultures...

Tout au long de l'année, des fidèles se rassemblent chaque semaine pour

célébrer la messe. L'assemblée se trouve parfois agrandie et vivifiée lors des temps forts (Avent, Noël, Carême, Pâques) par les enfants et familles se préparant à recevoir les sacrements du pardon, de la communion ou encore de la confirmation. Quel bonheur de voir toutes ces générations réunies lors des célébrations ! Les visages des plus âgés s'illuminent au contact des plus jeunes : un beau signe d'espérance chrétienne !

Enfin, la Via Francigena attire de plus en plus de pèlerins. L'église de Bovermier se trouve sur ce parcours. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui découvrent la fresque de Saint-Théodule et pénètrent dans notre église pour prier ou pour découvrir les magnifiques vitraux réalisés par Françoise Delavy (1996).

**Merci à toutes et tous pour votre soutien.**

## **Le Conseil de communauté**

Isabelle Bourgeois, Alexandra Bourgeois,  
Nathalie Aviolat, Gérard Puipe,  
Klaus Sarbach

## **Le Conseil de paroisse**

Frédéric Gay, Jean-Luc Aviolat,  
Marco Bourgeois, Auguste Rebord,  
Michaël Frossard



## Des rénovations nécessaires

*Le bénéfice paroissial est propriétaire de l'église de Bovernier, des bâtiments de la cure et de l'annexe paroissiale (bâtiment dit « la laverie »). Les derniers importants travaux de rénovation datent de 1993.*

Le projet présenté aujourd'hui vise à investir quelque CHF 900'000.- dans des travaux de rénovations devenus, au fil du temps, de plus en plus nécessaires.

La Paroisse de Bovernier et ses membres s'investissent sans compter pour l'animation de la commune des « vouïpes ». Qu'il s'agisse d'organiser un repas pour les aîné-e-s, des fenêtres catéchétiques pour les jeunes ou tout simplement de participer à la fête villageoise au travers d'un stand, la Paroisse prend une part active à la vie locale et communale.

Les dernières rénovations d'importance ont permis de remplacer les bancs de l'église et d'offrir de nouveaux vitraux à cette église construite en 1755.

Le projet prévoit notamment le changement de production de chaleur dans un esprit de développement durable, un embellissement de l'église, la mise aux normes de l'entier des bâtiments (notamment sur le plan électrique), afin de pouvoir en disposer pleinement pour les différents utilisateurs et utilisatrices.

# Récapitulatif financier

	Devis	Arrondis	Thèmes
Eglise	429 850 CHF	430 000 CHF	Développement durable & embellissement
Cure	178 400 CHF	178 000 CHF	Mise aux normes
Annexe paroissiale (laverie)	92 400 CHF	92 000 CHF	Rentabilité
Aménagements extérieurs	200 000 CHF	200 000 CHF	Aménagements extérieurs
<b>TOTAUX</b>	<b>900 650 CHF</b>	<b>900 000 CHF</b>	



*Afin de garantir une utilisation optimale des ressources, le projet sera mené par étapes et seules les ressources financières garanties et obtenues seront investies.*

*Les travaux seront donc validés au fur et à mesure des dons, aides, promesses fermes ou soutiens financiers confirmés.*

La recherche de fonds s'effectuent aussi bien auprès des privés, habitant-e-s ou non de Bovernier, qu'auprès des entreprises ou des pouvoirs publics. Au vu de l'ampleur des travaux, tout don, même modeste, est naturellement le bienvenu.

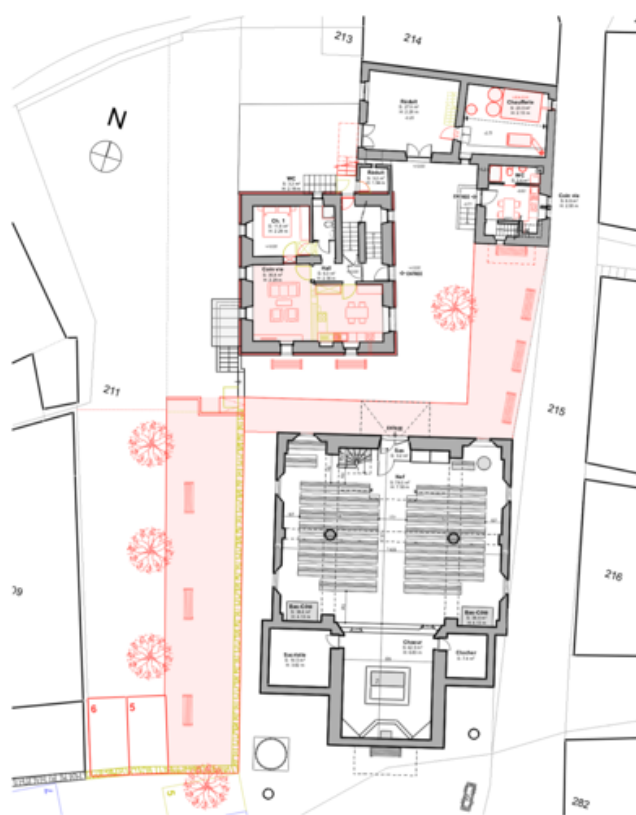
La commune de Bovernier, par son Conseil communal et son Assemblée primaire, a déjà confirmé son soutien financier, afin de permettre de lancer rapidement les travaux et pré-projets. La paroisse de Bovernier, quant à elle, a projeté d'investir CHF 45'000.-.



# DES TRAVAUX PAR ÉTAPES...

## Étape n°1

### Bâtiment principal (église) & production de chaleur



*CHF 430'000 francs, soit près de la moitié du total des projets, seront investis dans le changement de production de chaleur (pellets) dans un esprit de développement durable. Ces travaux impliqueront la réfection complète du sol de l'église.*

Un embellissement s'en suit, comme par exemple le rafraîchissement des peintures à l'intérieur de l'église, l'amélioration des éclairages, la mise en conformité des parties électriques, la mise en valeur des tableaux ou encore la réfection des cloches.

# Étape n°2

## Cure Annexe paroissiale

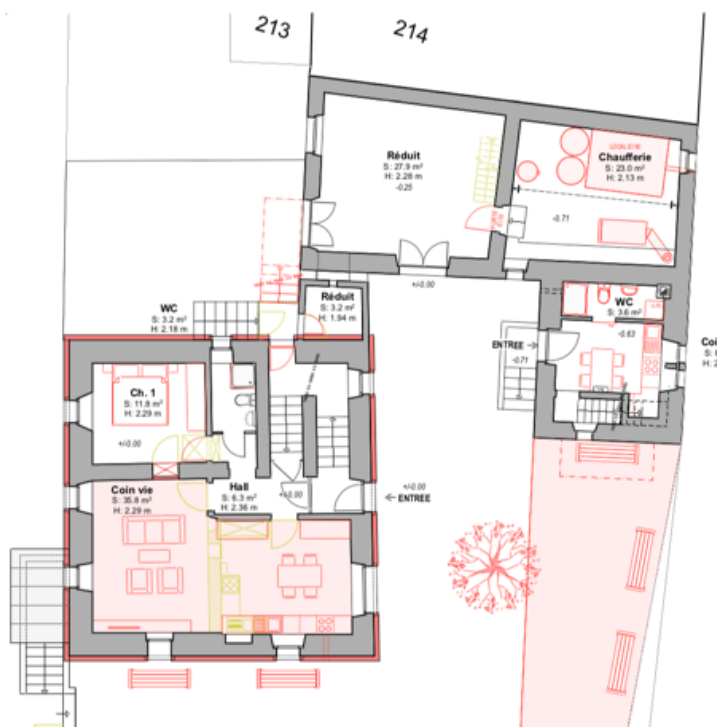
CHF 270'000.- seront affectés à la rénovation de la cure et à l'aménagement de l'annexe paroissiale (dite « la laverie »). L'objectif est de permettre, entre autres, la création de logements, très prisés sur la commune de Bovernier, afin de rentabiliser les investissements faits et de permettre un meilleur autofinancement de la paroisse et de mettre aux normes les bâtiments, tant du point de vue technique qu'environnemental.

La cure souffre d'une isolation d'un autre temps. Une isolation périphérique sera donc installée, laquelle entame plus du tiers du budget total qui est affecté à ce projet.

Les autres travaux définis pour la cure doivent permettre de rénover les pièces actuelles, afin d'en faire un véritable lieu de vie, agréable pour les futurs locataires. Pour y parvenir divers travaux de maçonnerie et de menuiserie devront également être mis sur pied.

Les travaux prévus dans l'annexe paroissiale (la laverie) permettront de créer un petit duplex, également prévu à la location.

A noter que la paroisse bénéficie d'une salle sous la cure pour ses éventuels événements ou réunions.





## Étape n°3

# Aménagements extérieurs

CHF 200'000.-

*Les aménagements extérieurs prévoient l'installation d'une dizaine de bancs. Quelques arbres seront également plantés et la zone extérieure pavée, afin d'embellir les abords de l'église et donc d'en faire un lieu accueillant et chaleureux.*

## Informations complémentaires

Le Comité qui pilote et coordonne le développement des projets et les actions de recherches de fonds est emmené par François Gay et composé des personnes suivantes :

- Laurent Bourgeois, caissier
- Michaël Frossard, représentant de la commune de Bovernier
- Auguste Rebord, représentant de la Paroisse
- Marianne Sarrasin
- Chantal Falcetti

Au vu des sommes importantes qui seraient engagées et de la provenance des soutiens et dons d'entreprises locales, de collectivités publiques ou de privés, les travaux seront organisés avec des entreprises locales uniquement et des matériaux provenant, dès que possible, de la région Martigny-Entremont ou du canton du Valais.

Le dossier et les projets présentés ont été créés par le bureau « Bourgeois architecture Sàrl » à Martigny.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du comité technique, par Frédéric Gay :

[tojo@mycable.ch](mailto:tojo@mycable.ch) / 079 460 73 33

S  
f  
u



Dossier réalisé par Keran Sàrl  
Agence en marketing et communication